

LE CANADA JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... \$3.00
de do quatre mois... 1.00
de do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.08
Une fois la semaine... 0.08
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur



Le Gouverneur-Général REÇEVRA LES VISITEURS LE PREMIER JOUR DE L'AN, DANS LA Salle du Conseil, Edifices du Parlement, Entre midi et deux heures.

LE CANADA

Ottawa et Hull, 28 Decembre 1883

COURRIER

M. le Capt. Labelle est nommé gérant de la compagnie du Riche lieu en remplacement de M. J. B. Lamère.

Le Courrier de l'illinois vient d'entrer dans sa seizième année d'existence. Nos félicitations à notre confrère, et souhaits de prospérité croissante.

On annonce un mariage en haut lieu, pour le dix janvier prochain, à Québec; celui de M. Thomas Chapais, secrétaire privé de Son Honneur le lieutenant gouverneur Robitaille, et de Mlle Langevin, fille aînée de l'honorable sir Hector Langevin.

L'élection du comté de Soulanges s'est terminée, hier, par la victoire de M. Bain. La lutte a été chaude et serrée.

La Minerve dit que le nouveau député est un franc conservateur, un homme intelligent, rompu aux affaires, qui jouit du respect de tous, même de ceux qui n'ont pas voté pour lui.

Nous voyon par les journaux des Etats-Unis qu'il y est fortement question de réduire les salaires des ouvriers de manufactures dans plusieurs villes de l'Etat du Massachusetts. A Fall River, les fabricants s'en occupent hardiment. L'Abrille, publiée à Lowell, dit que l'ont est d'opinion qu'il faudra en venir là avant longtemps. Aucun doute, ajoute ce journal, que ça sera un événement de nature à causer du mécontentement parmi les ouvriers.

Ces faits constituent deux enseignements dont nous devons faire notre profit en Canada.

Quant au premier, les fabricants canadiens ont déjà, d'ailleurs, pris des mesures pour ne pas fabriquer trop de produits d'une même espèce; et au sujet du second ceux de nos compatriotes qui seraient tentés d'émigrer aux Etats Unis vont par ces faits quel sort les attend. Mais ces avertissements sont aujourd'hui devenus, pour bien dire, presqu'inutiles, car le contrat d'émigration

du Canada aux Etats-Unis, mais des Etats-Unis au Canada. Le rapatriement s'opère.

LE TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ

On se remet à discuter la question du renouvellement du traité de réciprocité de 1854 avec les Etats-Unis. La presse du pays voisin a ouvert le débat sur le ton adouci, cette fois. La Chambre des représentants a suivi, et un membre a proposé de faire immédiatement des démarches officielles auprès de l'Angle terre dans le but d'ouvrir des négociations.

Voilà donc les Américains qui viennent à nous. Les rôles sont intervertis. A quoi cela est-il dû? A notre nouveau tarif tout simple ment, et la chose est facile à comprendre. Tant que les Américains ont eu l'avantage de pouvoir écouler librement—ou du moins sans en travers sérieuses—leurs produits sur notre marché, ils n'éprouvaient naturellement aucun besoin ni désir de revenir au régime de 1854, le statu quo faisait très bien leur affaire, et ils se moquaient des mouvements qui pouvaient se produire de temps à autre dans notre pays en faveur d'un nouveau traité.

Mais ils ont changé de sentiment à cet égard depuis que nous avons élevé la barrière douanière à une hauteur suffisante pour les empêcher de la franchir, c'est-à-dire depuis que nous avons usé de représailles envers eux.

Le coup a d'autant mieux porté que, depuis l'établissement du tarif actuel, c'est nous qui avons le dessus, puisque nous vendons à nos voisins plus qu'ils n'achètent de nous. Ainsi, pour ne citer qu'un seul article, nous avons cessé d'importer leur maïs pour l'alimentation du bétail, et ils importent plus que jamais chez nous les animaux de race canadienne. Quoi qu'il en soit, s'ils voulaient revenir à la réciprocité, notre population ne s'y objecterait pas, pourvu que le traité nouveau fût établi sur des bases avantageuses au pays. Il n'y a rien de d'empressement, toutefois, si ce n'est à Manitoba. Le rapport de l'enquête tenue l'année dernière à Ottawa sur les effets du tarif en rapport avec l'agriculture montre que nos cultivateurs, pour la plupart, ne tiennent pas à changer de régime, la politique actuelle répondant pleinement à leurs desirs. A la question: "Un traité de réciprocité avec les Etats-Unis nous serait-il avantageux et sommes-nous dans de meilleures conditions avec le tarif actuel qu'apparavant pour négocier ce traité?" le plus grand nombre ont répondu qu'on ne tenait pas évidemment à la réciprocité bien que le tarif nouveau nous ait mis dans une position excellente pour voir venir nos voisins et leur faire des conditions.

C'est aussi l'opinion générale de notre classe agricole. Il n'en est pas moins certain que nous trouverions notre profit à une réciprocité bien aménagée, et on approuverait généralement le gouvernement fédéral de répondre aux avances des Américains, pourvu que ce fut dans les conditions voulues. Or, on peut s'en rapporter pour cela à la sagesse de nos gouvernants qui n'ont pas été certains

mettre la situation si avantageuse qu'ils ont créée au pays par leur politique.

LE COMMERCE ET LES PROFESSIONS

Si l'on veut au commerce voilà la grande maladie des Etats-Unis. Le peuple américain a vu des hommes de pauvre origine, des fils d'artisan, des audacieux sans instruction, des aventuriers sans éducation, monter aux honneurs, parvenir aux premiers emplois, voir même devenir Président. Aussi à présent, on serait tenté de croire qu'il n'y a rien de trop grand, ni de trop vaste pour les aspirations d'un chacun. Passant dans les beaux quartiers des grandes villes les jeunes "Yankees" y rencontrent de beaux équipages, y voient de splendides palais. Aussitôt retirés dans leurs demeures ils s'imaginent qu'un peu de travail, beaucoup d'audace et passablement de constance les feront parvenir; et la fable du logis aidant, ils croient qu'un beau matin Dame Fortune leur présentera sur un plat d'or, la clef d'un de ces palais qui font leur admiration. Aussi s'élancent ils dans la vie agitée des affaires avec la fougue d'un jeune cheval lâché dans une vaste prairie, dont il ne voit pas les limites. Ils assument en se jouant de grandes responsabilités, courent les risques les plus dangereux, spéculent sur des chances faibles. Ils y a pour eux ni paix, ni repos, ni contentement. Ils continuent leur course effrénée vers la fortune sans se soucier d'une concurrence écrasante, malgré un encombrement deses gérants, en dépit du fantôme de la banqueroute qui est toujours sur leurs talons, spéculant même, sur les ruines laïssées par ceux qui les ont précédés dans cette route ardue.

En Canada aussi sévit une maladie différaente, mais qui n'en a pas moins de bien tristes effets. Et ce qui fait plus de peine à dire c'est que notre jeunesse bas canadienne surtout en est la plus atteinte. C'est la maladie des professions qui est véritablement venue contagieuse. Il est vrai que les professions libérales étaient très lucratives, il y a quelques années; car un petit nombre seul pouvait y attendre et elles étaient alors entourées d'une considération et d'une confiance depuis bien affaiblies. Ils est vrai aussi que notre régime constitutionnel se prête à ce développement d'ambition et d'étude classique; car le pouvoir ici est à celui qui peut s'en emparer.

Mais il ne faut pas oublier d'un autre côté que grâce à l'encombrement, le prestige dont jouissaient les professions est depuis assez longtemps tombé et qu'elles ne peuvent plus, à présent, donner à la foule pressée et avide qui s'y jette ce qu'elle leur demande; et il ne faut pas oublier, non plus, que si notre gouvernement est essentiellement populaire il ne peut se permettre que dans quelques représentants seulement.

C'est avec plaisir qu'on a vu quelques journaux s'emparer de cette question importante; et si la clarté doit jaillir du choc des idées nous verrons clair avant long temps. I est à espérer en effet, qu'à prés cela, la jeunesse donnera son activité une autre direction; ce qui aura pour effet de relever, sur plus d'un côté, le prestige de la race canadienne. Car c'est à tort que nous nous plaignons de ce que les Anglais nous envahissent; c'est nous qui nous nous retirons volontairement. S'ils ont le monopole d'un grand nombre d'institutions, c'est parce qu'on le leur a laissé prendre. Nous avons voulu avoir le beau côté; ils ont pris le côté pratique. Aussi il ne s'agit plus de se plaindre, mais bien de rivaliser avec eux sur le terrain où nous sommes faibles.

Jetermine en citant une pensée chinoise qui montre que ce peup

les prisons vides, les greniers pleins, les escaliers des temples usés et ceux des tribunaux couverts d'herbes; quand enfin les médecins vont à pied et les boulangers à cheval, le peuple est heureux.

Dioscorus

COMPAGNIES RIVALES

On sait que la compagnie du chemin de fer du Nord a le droit de passage sur la voie du Pacifique depuis la jonction de Saint-Martin jusqu'à Montréal.

Ces jours derniers plusieurs convois de marchandises de cette compagnie ayant été dirigés de la voie du Pacifique à celle du chemin de fer Union Jacques-Cartier pour être transportés directement à la voie Grand Tronc, les employés du Pacifique ont barré le passage, l'empêchant de s'engager sur la nouvelle voie.

Les gérants du Pacifique, interrogés à ce sujet, disent que la compagnie est prête à transporter les marchandises à bas prix, entre les jonctions de Saint-Martin et le chemin de fer Jacques-Cartier, mais que la compagnie du chemin de fer du Nord et celle du chemin de fer Jacques-Cartier n'ont pas le droit de se servir d'une partie de leur ligne pour établir entre elles des communications directes. Il est vrai que la compagnie du Nord a le droit de passage sur la ligne du Pacifique, mais pour se rendre à Montréal seulement.

De son côté, la compagnie du Nord soutient qu'ayant le droit de passage sur la voie du Pacifique elle peut se rendre par cette voie à celle du chemin de fer Jacques-Cartier.

M. Wainwright et M. Lacoste, ont eu une entrevue avec le gouverneur au sujet de cette difficulté, mais on ne connaît pas encore la décision de ce dernier.

UNE INDUSTRIE NOUVELLE

On vient de créer à Paris une industrie nouvelle dont la matière première est abondante au Canada. On a commencé la fabrication du papier, de la tapisserie et des tentures d'amiante. L'expérience qui a été faite pour vérifier l'incombustibilité de ce papier d'amiante au point de vue des couleurs appliquées aux tentures et aux décors, a été des plus concluantes.

Dans cette expérience, on a exposé à l'action du feu des panneaux de bois recouverts en toile peinte suivant les nouveaux procédés. Les couleurs n'ont pas été altérées et le bois est resté intact. Cet essai a paru concluant. Le ministère des finances doit s'assurer si ce nouveau papier peut être employé pour les livres de banque et de commerce, de façon à ce qu'ils soient à l'épreuve du feu.

Le Monde

CHEMIN DE FER Canada Atlantique ET GRAND TRONC

FETES DE Noel et du Jour de l'an. DES BILLETS A MOITIE PRIX ALLER ET RETOUR

seront émis pour tous les points sur la ligne du chemin de fer "Canada et Atlantique" et le Grand Tronc, à l'occasion des FETES DE NOEL, bons pour aller à partir du vendredi, 21 décembre jusqu'à mardi, 25 décembre inclusivement, et bons pour revenir jusqu'au lundi, 31 décembre inclusivement.

POUR LE NOUVEAU AN—Bons pour aller à partir du vendredi, 28 décembre jusqu'au lundi 31 décembre inclusivement, et bons pour revenir jusqu'au lundi, 7 janvier 1884 inclusivement. Billets en vente au dépôts ordinaires. D. C. LINSLEY, Gérant.

BANQUEROUTE BAS DE LAINE FINE POUR DAMES 25 Cts. LA PAIRE. CONDITIONS COMPTANT. PAS DE SECOND PRIX. BRYSON, GRAHAM & Co., Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL. 3 déc. 1 an.

E. VEZINA BIJOUTIER et HORLOGER No. 536. Rue Sussex, OTTAWA. CADREAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN Assortiment complet de Bagues, Anneaux, Epinelles, Boucles d'oreilles. Montres en or et en argent. A MOITIE PRIX Ouvrage fait à ordre sous le plus court délai à des prix modérés. AGENT pour la célèbre montre Waltham E. VEZINA, Porte voisine du VARIETY HALL, 1er dec, 1 an.

FOURRURES Le public d'Ottawa et de ses environs est invité à venir examiner notre assortiment contenant ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de MANEAUX ET DOLMANS, en Sealskin et doublés en fourrures, pour dames. Une spécialité de garnitures de fourrures, Manchons, Gants, Cassepeux, Casques et mitaines. Le plus bel assortiment qui existe Ottawa, sans lequel on n'a que l'embaras du choix. Les prix sont toujours les plus bas, chez H. L. COTE 128, Rue Rideau. Sept. 1883 1a

LOTION PERSIENNE La LOTION PERSIENNE est la meilleure préparation connue jusqu'à présent contre le masquen, les roussesurs, les sourcils ou tout autres maladies de la peau. Cette préparation ne contient rien qui soit injurieux à la peau, et pour cette raison est recommandée d'une manière spéciale comme une excellente REMÈDE POUR LE VISAGE. Pas de bureau de toilette bien garni sans une bouteille de LOTION PERSIENNE. En vente chez tous les pharmaciens. Dépôts en gros à Montréal, MM. LYMAN SONS & Co. KERRY WATSON & Co H. SUGDEN EVANS & Co 4 Jan. 1883.

VIEUX DE 54 ANS L'ELIXIR Végétal Balsamique

N. H. DOWNS A subi une épreuve de CINQUANTE-QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les Rhumes, la Toux, la Coque-luche et toutes les maladies des Pouxmons. PREX 25 cts. et \$1.00 la Bouteille. VENDU PARTOUT.